



PATRIARCAT DE MOSCOU

Département des relations ecclésiastiques extérieures

Le vice-président du Département synodal chargé des relations de l'Église avec la société et les médias est intervenu pendant une séance du Conseil de sécurité de l'ONU



Service de communication du DREE, 18.11.2023. Le 17 novembre 2023, V. Kiptchidze, vice-président du Département synodal chargé des relations de l'Église avec la société et les médias a présenté par visioconférence une communication sur la situation de l'Église orthodoxe ukrainienne en Ukraine pendant la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU.

Suivant le site patriarchia.ru, Vladimir Kiptchidze a rappelé dans son intervention de dix minutes que l'Église orthodoxe russe avait traversé au XX^e siècle des décennies de persécutions. Il y a siècle, après la révolution d'octobre, les fidèles ont été déclarés ennemis de l'État. Ils ont été pourchassés à cause de leur foi, les églises ont été détruites ou confisquées, la mémoire de l'histoire religieuse a été effacée.

« Nous n'aurions jamais pensé que l'histoire des persécutions pour la foi se répéterait à notre époque

en Ukraine. Mais l'analyse de la situation force à conclure que les autorités de ce pays se sont données pour objectif la destruction totale de l'Église orthodoxe ukrainienne, la communauté religieuse à laquelle appartient la majorité des Ukrainiens », a souligné V. Kiptchidze.

Le représentant de l'Église a aussi rappelé que les violations des droits des fidèles ont été constatées aussi bien par les structures de l'ONU que par des experts indépendants. C'est, notamment, ce qui ressort du rapport du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme en date du 4 octobre 2023. Le journaliste ukrainien Yan Taksyur a témoigné des poursuites dans le cadre de la rencontre du Conseil de sécurité de l'ONU du 26 juillet 2023. En septembre, l'avocat américain Bob Amsterdam a aussi parlé de ces faits dans un entretien avec le présentateur de télévision Tucker Carlson. De même, Thomas Bremer, professeur de l'université de Münster, a publié le 15 septembre 2013 une déclaration dénonçant les résultats d'une prétendue expertise en sciences religieuses, effectuée en Ukraine pour servir de base à la liquidation de l'Église orthodoxe ukrainienne.

Le patriarche Cyrille de Moscou et de toutes les Russies, primat de l'Église orthodoxe russe, a adressé maints appels au secrétaire général de l'ONU, au président de l'OSCE et au Conseil de l'Europe, a rappelé V. Kiptchidze, pour témoigner du caractère massif des violations des droits des fidèles de l'Église orthodoxe ukrainienne.

« On a l'impression que la communauté internationale est indifférente à l'anéantissement éhonté de l'Église orthodoxe ukrainienne, qui rassemble des dizaines de milliers de fidèles. Bien plus, les témoignages des personnalités religieuses russes pour défendre les membres de l'Église orthodoxe ukrainienne sont regardés par les services secrets ukrainiens comme un prétexte à de nouvelles persécutions », a déclaré le représentant du Département synodale chargé des relations de l'Église avec la société et les médias.

Terminant sa communication, Vladimir Kiptchidze a insisté : « Le premier pas vers le rétablissement de la paix en Ukraine consiste à cesser les poursuites contre l'Église orthodoxe ukrainienne », invitant le Conseil de sécurité de l'ONU, à « mettre de côté toute divergence politique pour défendre les simples fidèles face à des répressions sans précédent. Les prêtres et les laïcs, les moines et les évêques ne devraient pas servir de monnaie d'échange dans la politique mondiale. »

« Si les honorables membres du Conseil de sécurité de l'ONU ne prennent pas de mesures pour rétablir les droits des fidèles en Ukraine, les abus contre la foi se poursuivront », a conclu V. Kiptchidze.